



CGT INPI

Élections professionnelles Comité Social d'Administration

**Du 1er au 8 décembre 2022,
votez CGT INPI !**

Pourquoi voter pour la CGT INPI ?

La CGT c'est :

- un syndicat **combatif**, qui ne cède pas face à l'administration,
- un syndicat **efficace** et rendant régulièrement compte du mandat que vous allez leur confier,
- un syndicat **responsable** capable de mobiliser ses structures interprofessionnelles sur les dossiers d'actualité.

Le contexte marqué par l'**élargissement des missions** avec des **projets d'ampleur**, une augmentation importante et constante de la charge de travail, et des **effectifs insuffisants**, appelle à **notre plus grande vigilance** !

Vous pouvez compter sur **notre détermination à défendre vos conditions de travail**.

Le comité social d'administration

Du 1er au 8 décembre prochain, vous êtes appelé.e.s à voter afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales au sein du futur **comité social d'administration (CSA)** de notre établissement.

A partir du 1er janvier 2023, le **comité technique d'établissement public (CTEP)** et le **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)** sont fusionnés en **une instance unique** : le comité social d'administration (CSA) avec, en son sein, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Ses attributions recouvrent les points suivants :

- conditions et organisation du travail – télétravail ;
- gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- orientation en matière de politique indemnitaire ;
- déroulement des carrières et promotion professionnelle ;
- action sociale et protection sociale complémentaire ;
- formation professionnelle et continue ;
- hygiène, sécurité et santé au travail ;
- insertion professionnelle des personnes handicapées ;
- égalité professionnelle.

Le CSA absorbe également certaines prérogatives actuelles des CCP avec la mise en place des lignes directrices de gestion.

C'est donc dans cette seule instance que seront discutés l'ensemble des sujets intéressant le collectif de travail; la réflexion, l'analyse et le travail à mener au sein du CSA porteront sur des questions très différentes.

Cette fusion des instances aura également des conséquences sur la représentativité des agent.e.s (8 représentants au CSA contre 8 au CTEP et 7 au CHSCT).

**Une raison forte de ne pas s'abstenir
et de ne pas disperser les voix!**

VOTER CGT, C'EST ESSENTIEL

>>> Pour exiger une véritable évolution salariale et professionnelle qui passe par :

- la revalorisation des grilles indiciaires,
- l'introduction dans le nouveau statut d'un mécanisme automatique d'indexation des salaires sur l'inflation,
- la revalorisation de la part individuelle de la prime de performance,
- le rétablissement d'une campagne annuelle de promotion hors mobilité,
- un plan de formation ouvert à tous les collaborateurs.

>>> Pour exiger des effectifs supplémentaires à la hauteur de nos nouvelles missions;

>>> Pour exiger des moyens supplémentaires pour une action sociale forte, au bénéfice de tous;

>>> Pour exiger des mesures concrètes dans le cadre de la prévention et la prise en compte des risques psycho-sociaux.

Pour vos droits,

Pour améliorer les conditions de travail,

Pour le service public.

<https://cgt-inpi.fr>

Hocine IHADDADENE

Juliette JOVER

Sylvie MERESSE

Vincent MOREL

Denis DHALLUIN

Valérie DELOMBRE

Laurent DUBOIS

Elise BOUCHU

*Pour des élu·e·s
proches de vous
et à l'offensive,*

***Votez et
faites voter
CGT INPI !***

Hélène BERANGER

Olivier HOARAU

Géraldine EL FENE

Sophie FAURE

Laurence RICHARD

Lyazid AFIR

Isabelle BOUGRINA

**Marie-Dominique
VALDERRABANO**

*Du 1er au 8 décembre
2022*

... je vote pour

la
cgt
inpi